Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

voir se constituer, et pour la direction duquel nous avons appuyé la candidature de M. Camille Martin, que nous estimons particulièrement compétent dans ce domaine.

3° La troisième exposition a été celle des plans d'*aménagement de Genève*, organisée par le groupe pour le développement de Genève ; ces plans élaborés par M. Camille Martin, avec la collaboration de MM. Paul Aubert, Hoechel et Horace de Saussure ont été expliqués par M. Martin dans une causerie.

Ces trois expositions ont attiré un public relativement nombreux. Les questions d'urbanisme sont partout à l'ordre du jour, même en France, qui sur ces sujets-là, était à l'arrière-garde ; et nous voyons que Paris se préoccupe d'un agrandissement plus méthodique et rationnel qui fait l'objet d'un concours, dont le programme nous a été transmis malheureusement trop tard.

La commune du Petit-Saconnex nous a demandé de désigner deux membres du jury, destinés à juger le concours pour les bâtiments communaux. MM. Weibel et Baudin ont été nommés.

L'Etat nous a adressé la même requête pour le concours de l'école dentaire ; MM. Fulpius et Revilliod ont été désignés.

Puisque nous parlons « concours », signalons que nous avons protesté auprès du Conseil d'Etat pour n'avoir pas mis au concours les logements économiques qu'il est en train de faire construire sur une échelle assez vaste pour justifier ce mode de faire.

Notre collègue, M. Roche a été désigné comme expert pour les examens de fin d'apprentissage pour dessinateurs en bâtiments. C'est M. Fulpius qui, précédemment, avait été chargé de reviser le règlement de ces examens.

M. Weibel nous a représentés à la commission composée des délégués des sociétés artistiques genevoises, où on étudiait la nouvelle loi sur la propriété artistique et littéraire ; et un peu après, nous avons adopté le nouveau règlement de la Fédération des Sociétés artistiques, revu par nos délégués.

Nous avons prié la ville de revoir le règlement du concours Ch. Galland, de diminuer le nombre des membres du jury, de prolonger l'exposition, et de pourvoir à une meilleure rédaction du rapport du jury.

La création de cours sur l'exploitation industrielle a été appuyée par nous. Ces cours devaient avoir lieu à Lausanne.

Le Service des téléphones a été sollicité par nous de ne plus apposer sur les immeubles des câbles téléphoniques et des boîtes de connexion du plus fâcheux effet. La réclamation a porté des fruits.

Une souscription ouverte par l'Association des anciens polytechniciens pour venir en aide aux architectes viennois, tombés dans la misère, a trouvé chez nous un bon accueil.

Nous avons fait une démarche auprès de l'Etat pour obtenir de lui une expertise générale relative à la question des chemins de fer, canaux, en connexion avec le plan d'extension. Nous nous rendions compte que ces objets ne pouvaient s'étudier séparément, et qu'une solution rapide s'imposait. Nous avons eu la satisfaction de voir aboutir nos démarches. L'Etat a désigné et fait venir à Genève quatre experts : M. Sabouret, ingénieur, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans ; M. van Bogaert de Bruxelles, directeur des chemins de fer belges, tous deux pour les questions ferroviaires ; M. Luschinger, ingénieur de Zurich pour les canaux, et M. Bernouilli, architecte de Bâle pour l'urbanisme.

Ces messieurs se sont réunis en décembre à Genève pour étudier notre canton et les différents projets déjà élaborés ; et d'ici quelques semaines il reviendront pour donner le résultat de leur expertise et conclure. Il sortira, nous en sommes persuadés, quelque chose d'utile de ces travaux.

Pour charmer nos séances, parfois un peu arides, nous avons entendu quelques causeries pleines d'intérêt.

M. Elskès de Neuchâtel nous a exposé sa théorie sur le rapport entre le caractère et la démarche, et M. Vincent, par une mimique spirituelle et fort amusante a démontré les types décrits par M. Elskès.

M. Férd. de Morsier a évoqué à nos yeux les vieux quartiers et nous a démontré les transformations à y apporter.

M. Paul Rosset, conseiller municipal à Lausanne, nous a très agréablement promenés dans le canton de Vaud et a fait paraître sur la toile quelques-uns des sites caractéristiques de ce canton si riche en coins beaux ou pittoresques.

M. Georges Poujoulat nous a exposé la nouvelle loi sur la reconstruction en France dévastée, et nous a fort intéressés au mouvement intelligent et colossal qui se fait jour au milieu de difficultés inouïes.

Un beau jour de mai, notre section s'est transportée dans les jardins de M. Correvon à Floraire et nous y avons admiré la collection merveilleuse de plantes alpestres, rassemblées par ce botaniste émérite.

Une autre fois, nos ingénieurs, au nombre de cinquante, ont visité avec un vif intérêt les travaux du Pont Butin, avec des collègues du canton de Vaud, invités à cette intention.

Enfin, pour clore la rubrique des divertissements je mentionnerai encore les soupers qui ont précédé nos séances et qui nous ont réunis agréablement au local du Cercle des Arts, cette société amie, qui met si obligemment son local et son restaurant à notre disposition.

En terminant, je vous communique le bilan de nos séances qui ont été au nombre de huit. Nous avons reçu dans notre société 17 nouveaux membres, dont 13 ingénieurs et 4 architectes.

Il ne me reste plus qu'à exprimer le regret de voir que nos séances ne sont pas plus fréquentées ; nous estimons ces réunions très utiles, car, à côté des questions de corporation qu'il est de toute nécessité d'étudier en commun, il se forme entre nous des liens de bonne camaraderie nécessaires à la vie de notre société.

Que l'année 1920 soit pour notre association et chacun de ses membres, une ère de prospérité et de travail fécond !

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Genève	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Lausanne	Types d'habitations économiques	30 juin 1920	2500	Architectes domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Jura bernois.
Lausanne	Monument Pierre Viret	1er octobre 1920	500	Artistes vaudois et suisses domiciliés dans le canton de Vaud.
Châtelard-Montreux	Temple	1er octobre 1920	6500	Architectes suisses.
id.	Monument Rambert	30 Juin 1920	600	Artistes suisses établis dans le canton de Vaud avant le 1er janvier 1919.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde